

L'ACTION

BULLETIN DU SYNDICAT CGT MICHELIN

N° 359

Novembre
2009

SALAIRES : IL NOUS FAUT PASSER A L'OFFENSIVE

Même si la direction va encore se servir de la crise comme prétexte pour ne pas attribuer, ou peu d'augmentation pour 2010, le 15 décembre prochain, date de la paritaire salaires, il faut revenir sur quelques chiffres.

1. L'entreprise a redistribué quelques 140 millions d'euros aux principaux actionnaires. Alors que les agents on du se contenter de 1,5% d'augmentation générale pour 2009 et 0 pour les cadres.

POURTANT L'ARGENT EST LA

2. Michelin, en juin dernier a annoncé de nouvelles restructurations. L'enveloppe financière prévue pour les différentes mesures tourne autour de 290 millions d'euros, n'aurait-on pas pu utiliser cet argent pour nos salaires, pour améliorer les conditions de travail, pour nos emplois, etc. Michelin préfère l'utiliser pour réaliser de substantielles économies, encore plus de productivité et ainsi répondre aux attentes des gros actionnaires qui en veulent toujours plus.
3. Autre élément : le passage d'un cash-flow libre de moins 445 millions d'euros pour le premier semestre 2008 à plus 575 millions d'euros pour la même période 2009.

Donc la santé financière de l'entreprise n'est pas si catastrophique que cela. Michelin peut et doit augmenter de façon substantielle nos salaires toutes catégories confondus. Si nous voulons obtenir gain de cause, il nous faut passer à l'offensive.

Pourquoi ne pas élargir l'action entreprise depuis déjà quelques semaines au service D à La Combaude aux autres usines ? à **savoir 1 H de grève par semaine avec délégations et ce jusqu'au 15 décembre**, jour où l'on pourrait **construire tous ensemble une grande action pour peser sur la négociation salariale.**

Sommaire :

P2 : PSE, Indemnités journalières, mutuelle,

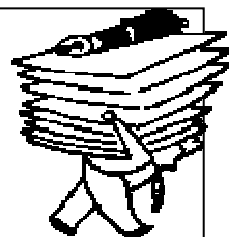
P3 : Année noire, Médaille 30 ans,

P4 : CA, pétition salaires

D'ORES ET DEJA LA CGT MICHELIN VOUS INVITE

A SIGNER MASSIVEMENT LA PETITION :

- SOIT AUX PORTES DES USINES,
- SOIT SUR NOTRE SITE INTERNET : www.cgtmichelin.fr



Jacques CHAMBON
CGT Michelin

P.S.E.

Michelin va à nouveau supprimer des milliers d'emplois et fermer des activités qui seront délocalisées, dont une partie en Serbie (pneu haut et très haut de gamme de SODEMECA). Les négociations sur le plan de sauvegarde de l'emploi qui ont suivi cette annonce ont portés, bien peu d'avancées par rapport au projet de départ.

Tout n'a pas été fait pour éviter les licenciements. L'intersyndicale qui devait être un point fort pour peser sur la négociation a vite été neutralisée avec les réunions bilatérales auxquelles ont participé, à plusieurs reprises les autres organisations. Pour la CGT, nous refusons d'être en intersyndicale et en négociation et de participer à ce genre de réunions, c'est une question de loyauté vis-à-vis des autres partenaires.

Michelin a donc joué sur du velours pour ne rien lâcher d'important et surtout ne pas prendre d'engagement concret sur sa déclaration de zéro licenciement.

A l'issue de ces discussions, car on ne peut pas parler de négociations, la cgt ne signera pas les PSE car ce serait avaliser les licenciements et la fermeture d'activité. Or nous nous battons tous les jours pour garder une industrie et des emplois en France et chez Michelin, ainsi que pour la reconnaissance de la pénibilité, pour des conditions de travail décentes.

FISCALISATION DES INDEMNITES JOURNALIERES DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Le gouvernement vient d'adopter à une minorité de députés présents une nouvelle loi portant sur la fiscalisation des indemnités journalières pour les victimes d'accident du travail. Le président du groupe UMP à l'Assemblée nationale, Jean-François Copé, affirme que le gouvernement a accepté l'idée de soumettre ces indemnités à l'impôt sur le revenu.

La mesure, qui pourrait être inscrite dans le budget 2010, rapporterait 150 millions d'euros. Cette fiscalisation *"est une mesure d'équité qui s'inscrit dans les économies que l'on peut ici ou là réaliser"*, a justifié Jean-François Copé .

Pour la CGT cette loi est tout simplement scandaleuse vis-à-vis des accidentés du travail qui en plus de payer de leur personne seront imposés financièrement. C'est ce que l'on appelle la double peine « victime-payeur ».

Quand on sait que la majorité des accidentés du travail sont des bas salaires, ce sont encore eux qui vont devoir renflouer les caisses de l'état, vidées pour faire des cadeaux aux plus aisés (Bouclier fiscal, dons aux banques pour primer les traders, suppression de la taxe professionnelle etc..)

Nous espérons que toutes ces injustices sociales vont finir par nous réveiller et que nous allons réagir tous ensemble.

PETIT RECTIFICATIF

La CFDT s'est indignée dans un tract qu'elle a fait paraître quant aux méthodes mises en œuvre pour l'attribution des sièges au bureau de la Mutuelle. Suite aux dernières élections de la Mutuelle, la CGT reste la 1^{ère} organisation avec une progression en nombre de voix et arrive largement devant la CFDT.

Le Bureau, suite à ce résultat est constitué comme suit :

- **2 places à la CGT (présidence et trésorier,**
- **2 places à la CFDT (au poste de vice-président et secrétaire.**

Cette dernière, lors du Conseil d'Administration de mise en place du bureau a exigé la trésorerie de la mutuelle et n'a pas voulu pourvoir le poste de vice-président.

Au dernier CA, la CFDT s'est ravisée et a comblé le poste. Cette organisation syndicale, malgré son jeune âge, souffre de la maladie d'Alzheimer, elle fait abstraction de la manière dont elle fonctionnait lorsqu'elle avait été première organisation à la mutuelle où tous les postes étaient détenus par la CFDT d'une façon totalitaire, plus récemment le Comité d'Établissement où cette dernière ne respecte pas le résultat des élections professionnelles.

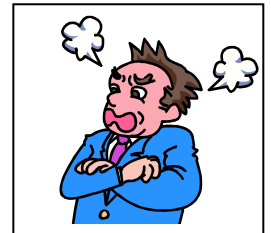
La démocratie, c'est plus facile d'en parler que de l'appliquer.

ANNEE NOIRE

- « **2009 : année noire pour le pouvoir d'achat.** » Une inflation proche de 0, mais a-t-elle encore un sens ? Est-elle crédible quand on sait que les augmentations non prises en compte, taxes en tout genre, impôts locaux explosent.
- « **2009 : année rose pour la finance.** » Un crash induit par l'appétit immoral et irresponsable de gros boursicoteurs évité de justesse à coup de milliards publics injectés sans contre partie. Des financiers réconfortés qui continuent dans leurs travers.

Certes le phénomène n'a pas pris naissance cette année. C'est le résultat de décennies d'attaques contre le statut du salarié que nous payons désormais. Michelin n'est pas en dehors de ce constat. Bien au contraire il fait partie des précurseurs en la matière. Résultat exceptionnel en temps de crise mais accentuation de la précarité pour ses salariés. Tous ses salariés, agents, collaborateurs ou cadres, aucun n'y échappe. Et si la position des agents flirtant avec le SMIC pour une productivité toujours en hausse est évidemment peu enviable, ce sont néanmoins les catégories supérieures qui ont été les plus touchées ces dernières années. :

- *Augmentation du nombre de passages en statut cadre. Avec un travail dégradé, plus de notion réelle de temps de travail, un forfait jour mais des journées à rallonge, un travail qui déborde sur la vie de famille et la réduit d'autant.*



Une nouvelle méthode d'évaluation (hay) niant tout travail d'équipe, basée sur une seule considération individualiste accélérant la compétition entre individus. Les compétences réelles ne sont plus reconnues, seule compte la théorie de l'offre et de la demande. En caricaturant, dans un métier donné un nombre important de personnes compétentes sera moins bien payé que quelques incompetents dans un autre.

Une hiérarchie directe sans pouvoir, soumise à des objectifs imposés unilatéralement, dans l'impossibilité de défendre ses subalternes et de faire remonter les problèmes sous peine d'être jugée incompetente. Des collaborateurs laissés à l'abandon seuls face aux problèmes, nouvelle forme de travailleurs isolés naissante. Des N+ x décidant seuls des orientations et jugeant le personnel sans le connaître ni même avoir conscience de la réalité de leur travail. Un rythme de rotation des hiérarchiques de 5 à 6 ans favorisant le carriérisme au détriment de l'efficacité, et déstabilisant un peu plus les équipes car chacun pour sa carrière veut y imprimer sa marque personnelle. Voilà ce que nous subissons chaque jour. **Il est temps d'inverser la tendance.**

- **RECLAMONS DE VERITABLES AUGMENTATIONS GENERALES POUR TOUS. L'ENTREPRISE EN A LES MOYENS. EXIGEONS DES CONDITIONS DE TRAVAIL PLUS HUMAINES ET UNE VERITABLE PRISE EN COMPTE DU TRAVAIL DE GROUPE. C'EST POSSIBLE, CE N'EST PAS UTOPISTE ET C'EST REELLEMENT PORTEUR D'AVENIR, DE PROGRES ET DE PERENNISATION DE L'ACTIVITE.**



MEDAILLE DES 30 ANS, PAS MERCI PATRON.

Un certain nombre de salariés a touché au mois d'octobre la gratification des 30 ans d'usine.

Même si cette prime nous amène une bouffée d'oxygène lors de son virement, elle n'en reste pas moins ridicule, **770 € net** pour 30 années de dur labeur. Un petit calcul fait voir le ridicule de cette prime, 770€ divisé par le nombre d'heures travaillées, cela équivaut à **0.015 €** de l'heure **pfffffffffffff**.

Au cours de la première année de travail combien d'entre nous ont touché les deux augmentations individuelles (2 x 0,5f) qu'il y avait à cette époque, très peu, voire personne, parce qu'il fallait faire ses preuves nous disaient-ils, seulement en ne donnant pas d'augmentation individuelle la première année Michelin a fait une économie substantielle et qui cumulée sur 30 ans représente la coquette somme de **7866€**.

Aujourd'hui il nous en reverse un dixième alors, non, « **pas merci patron** ». Le juste retour serait de nous redonner notre dû, **7866€**.

C-A (CONGE - ANTICRISE)

Depuis le début de la crise, combien de fois avez-vous entendu la direction dire : « *pour limiter l'impact du chômage partiel sur les salaires, positionnez les CA comme je vous le demande* ».

Rappelez-vous aussi, on pouvait même prendre les CA 2009 par anticipation en fin d'année 2008, au moyen d'une simple signature au bas d'un vulgaire bout de papier, ce, pour nous permettre de passer les fêtes de fin d'année en famille. Quelle générosité de la part de la direction, qui s'inquiète pour nos salaires et nos familles ! Passer au-dessus de la législation ne pose aucun problème moral à l'entreprise, quand il s'agit de préserver les capitaux des gros actionnaires.

Camarades, il est temps de revendiquer nos droits, nous avons le contrôle total de nos CA avec ou sans la crise. Si la direction veut vraiment se soucier de notre rémunération alors il y a d'autres moyens que d'organiser le chômage partiel avec des CA.

Vos élus CGT ont rappelé la règle de droit aux représentants du personnel lors de la réunion mensuelle du mois d'octobre : le positionnement des CA repose sur un accord entre les deux parties (salarié(e)s et employeur), et non sur une décision unilatérale.

Une réunion paritaire est prévue **le 15 décembre sur les salaires, nous devons être tous présents aux Carmes ce jour là, toutes catégories confondues, c'est tous ensemble que nous pourrons changer la politique salariale de Michelin.**

**LA CGT VOUS INVITE A SIGNER MASSIVEMENT LA PETITION SUR LES SALAIRES,
LES ELUS CGT SERONT AUX PORTES DES SITES :**

CATAROUX :

- JEUDI 26 NOVEMBRE 09 : porte de Solignat ; 024
- MARDI 1^{er} DECEMBRE : Saint-Vincent, la Rodade

COMBAUDE :

- JEUDI 26 NOVEMBRE : Equipe 2-4

LADOUX :

- Semaine 49

LES CARMES :

- Semaine 49

Vous pouvez également la signer sur le site de la CGT Michelin : www.cgtmichelin.fr

